Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8270603
Centre d'intérêt: 230

Bigras, Louise, 1941-.

Relance sur l'égalité en emploi / Louise Bigras. -- [Québec] : Ministère de l'éducation Direction des politiques et plans, c1982.
iii, 20 p. ; 28 cm.

Code: 28-1561.

ISBN 2-550-05055-X

Cote Dewey: 371.8'09714/B594r Cote LC: LA/418/.03

Descripteur(s): *Enquête sur les finissants *Marché du travail *Chômage *Accès à l'emploi *Salaire *Femme *Sexisme *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

Le document compare la situation d'emploi des finissantes et finissants des niveaux secondaire, collégial et universitaire à partir des données de l'enquête Relance. Trois thèmes ont été retenus pour juger de la situation de ces jeunes: 1. le taux de chômage; 2. les salaires moyens pour les emplois à temps plein; 3. les spécialités et les disciplines.

Les données concernent les finissants de l'année 1979 pour les niveaux secondaire et collégial, les finissants de l'année 1978 pour le niveau universitaire. Elles proviennent des études suivantes: Paul Corbeil, **Relance : finissants du collégial 1976-1980** (1981) et **Relance : finissants du secondaire 1976-1980** (1981) ainsi que Marc Audet, **Relance à l'université, 1er et 2e cycle** (1981).

La situation d'emploi des femmes apparaît sensiblement moins avantageuse que celle des hommes pour chacun des indicateurs retenus. Elles chôment davantage et gagnent moins. De plus, les spécialités où apparaissent les meilleures cotes d'intégration au travail sont dominées par les hommes. Même au niveau universitaire, les disciplines où les hommes obtiennent de très bonnes cotes sont plus nombreuses et variées que celles où les femmes s'intègrent bien au marché du travail.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270603

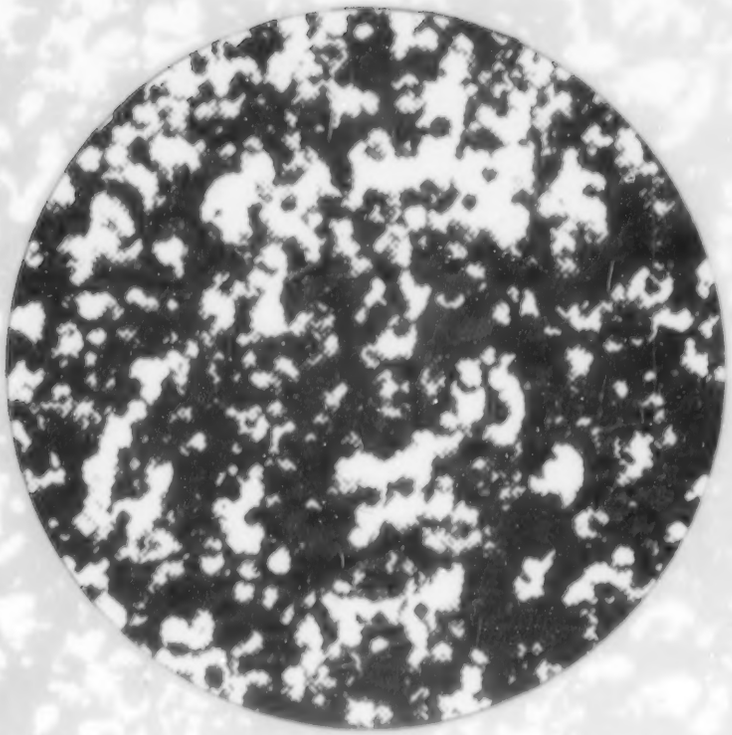

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des politiques et plans

E D U Q 8270603

Louise Bigras

SUR L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

l'ÉLANCE

Dépôt légal: deuxième trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-550-05055-X

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education, 1982

TABLE DES MATIÈRES

Liste des documents consultés iii

Présentation 1

1. Les taux de chômage 3

1.1 Le niveau secondaire: la situation en 1980 3

1.2 Le niveau collégial: la situation en 1980 . 4

1.3 Le niveau universitaire: la situation en 1980 5

1.4 La situation de 1980 diffère-t-elle de celle de 1979? 5

1.5 Plus on étudie, moins on chôme? 7

2. Les salaires moyens pour les emplois à temps plein 9

2.1 Au secondaire 9

2.2 Au collégial 10

2.3 A l'université 11

2.4 Qui s'instruit s'enrichit? 11

3. Les spécialités et les disciplines 13

3.1 Au secondaire 13

3.2 Au collégial 15

3.3 A l'université 17

Conclusion 19

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

Les données qui ont servi à cette analyse ont été tirées des documents suivants:

CORBEIL, Paul — *Relance: Finissants du collégial 1976-1980*, Ministère de l'Education, Gouvernement du Québec, 1981 (28-1500)

CORBEIL, Paul — *Relance: Finissants du secondaire 1976-1980*, Ministère de l'Education, Gouvernement du Québec, 1981

AUDET, Marc — *Relance à l'université, 1er cycle et 2e cycle - Vue d'ensemble*, Ministère de l'Education, Gouvernement du Québec, 1981 (28-1535)

AUDET, Marc — *Relance à l'université, 1er cycle et 2e cycle - Les disciplines*, Ministère de l'Education, Gouvernement du Québec, 1981 (28-1522)

PRÉSENTATION

Ce document vise à comparer la situation d'emploi des finissantes et des finissants des niveaux secondaire, collégial et universitaire à partir des données de la Relance. Pour juger de la situation d'emploi de ces jeunes, nous avons retenu trois thèmes:

1. Les taux de chômage
2. Les salaires moyens pour les emplois à temps plein
3. Les spécialités et les disciplines

Les données utilisées concernent les finissants(es) de l'année 1979 pour les niveaux secondaire et collégial et ceux(celles) de l'année 1978 pour l'université, à moins qu'il ne soit spécifié différemment.

1. LES TAUX DE CHÔMAGE

- En 1980, la proportion des femmes en chômage est toujours plus élevée que celle des hommes pour des situations scolaires semblables.
- Au secondaire et au secteur général du collégial, les femmes DIPLOMEES chôment plus que les NON-DIPLOMES masculins du secteur correspondant.
- A l'université, les GRADUEES du 2e cycle chôment plus que les GRADUES du 1er cycle et la situation des femmes s'est aggravée de façon significative à ce niveau.

1.1 LE NIVEAU SECONDAIRE: LA SITUATION EN 1980

. En comparant le secteur général au professionnel long, on constate que les diplômés(ées) du professionnel chôment moins que ceux et celles du général. Cette tendance se vérifie chez les NON-DIPLOMEES alors que chez les garçons non-diplômés, elle est inversée.

. C'est auprès des finissants(tes) du secondaire court que sont enregistrés les plus hauts taux de chômage. Les DIPLOMEES de ce secteur ont un taux de chômage de 33%, les DIPLOMES, un taux de 29,6%. Les NON-DIPLOMEES en ont un de 48,5%, alors que les NON-DIPLOMES connaissent un taux de 32%.

. Chez les femmes, le plus bas taux de chômage est celui des DIPLOMEES du professionnel long à 17,9%. Pour les garçons, le plus bas appartient aux diplômés des "cours supplémentaires"(1) à 15,7%.

---

(1) Les "cours supplémentaires" correspondent de façon générale à ce qu'on appelle couramment le "Secondaire VI".

. Chez les non-diplômés(ées), le plus bas taux de chômage des filles se situe à 30,2%, alors que celui des garçons se situe à 20,4%.

. En conclusion, les non-diplômés(es) chôment plus que les diplômés(es), les femmes plus qur les hommes dans des situations scolaires semblables et les femmes DIPLOMEES plus que les NON-DIPLOMES masculins du secteur correspondant.

A- Taux de chômage: situations en 1979 et 1980 pour tous les niveaux

Niveau		SECONDAIRE								COLLEGIAL				UNIVERSITE			
Secteur		Général		Professionnel long		Professionnel court		Cours supplémentaires		Général		professionnel		1er cycle		2e cycle	
Statut / Année		1979	1980	1979	1980	1979	1980	1979	1980	1979	1980	1979	1980	1979 (1)	1980 (2)	1979	1980
Diplômés(es)	H	25,3	19,9	24,6	17,5	38,5	29,6	24,8	15,7	11,5	12,1	14,8	7,3	6,5	7,5	2,8	5,5
	F	18,8	25,3	19,8	17,9	41,1	31,0	22,2	22,9	21,0	21,0	11,4	9,1	6,9	12,2	2,8	8,9
Non-diplômés(es)	H	21,4	21,6	26,7	25,1	39,4	32,0	12,9	20,4	26,1	15,4	13,3	10,6	---	---	---	---
	F	26,6	31,7	32,7	30,2	54,0	48,1	20,4	40,1	4,7	25,0	18,8	13,8	---	---	---	---

(1) Ces taux de chômage représentent la situation des diplômés(es) de 1978, 12 mois après la fin de leurs études.

(2) Ces taux de chômage représentent la situation des diplômés(es) de 1978, 24 mois après la fin de leurs études.

1.2 LE NIVEAU COLLÉGIAL: LA SITUATION EN 1980

Le chômage est plus important au secteur général qu'au secteur professionnel et les non-diplômés(es) chôment plus que les diplômés(es). Pour des situations comparables, les femmes chôment proportionnellement plus que les hommes.

Au secteur général, les taux de chômage des femmes dépassent 20% et sont au moins 60% plus élevés que ceux des hommes. De plus, les femmes DIPLOMEES chôment en proportion plus que les hommes NON-DIPLOMES (21% contre 15,4%).

. Au secteur professionnel, les taux de chômage des femmes sont supérieurs à ceux des hommes d'au moins 25% et les hommes NON-DIPLOMES ont un taux à peine plus élevé que les DIPLOMEES.

1.3 LE NIVEAU UNIVERSITAIRE: LA SITUATION EN 1980

. Les femmes chôment proportionnellement plus que les hommes, tant au 1er cycle qu'au 2e cycle; cet écart est de l'ordre de 60%.

. Les femmes DIPLOMEES du 2e cycle ont un taux de chômage supérieur à celui des GRADUES du 1er CYCLE (8,9% contre 7,5%).

1.4 LA SITUATION DE 1980 DIFFÈRE-T-ELLE DE CELLE DE 1979?

a) au niveau secondaire

. Les diplômés masculins connaissent une baisse de leurs taux de chômage d'environ 8% entre 1979 et 1980. L'évolution des taux des DIPLOMEES n'est pas constante: certains secteurs enregistrent une baisse (professionnel long et professionnel court), d'autres une hausse (général) ou une stablisation ("cours supplémentaire").

. Les NON-DIPLOMEES voient leurs taux augmenter dans les secteurs "général" (20%) et "professionnel court" (42%), alors que le taux diminie de 8% au "professionnel long".

. Il n'y a pas de tendance claire chez les NON-DIPLOMES masculins.

b) au niveau collégial

. Les taux de chômage diminuent pour tous les finissants et finissantes du secteur professionnel. Les taux des DIPLOMES diminuent de 50%, ceux des DIPLOMEES de 25%.

. Au secteur général, les taux sont stables pour les DIPLOMES(ES).

c) à l'université

. A ce niveau, il s'agit des taux de chômage calculés à deux périodes différentes pour la même promotion, celle de 1978. Les informations sont donc de nature distincte de celles des niveaux secondaire et collégial puisqu'il s'agit, dans ce cas-ci, d'une cohorte. On a donc l'évolution de la situation d'emploi des mêmes individus sur une période approximative de deux ans. On peut donc, à mon avis, mieux voir l'impact de la situation économique sur le marché de l'emploi.

. Les taux de chômage des GRADUES(ES) universitaires augmentent entre 1979 et 1980.

. L'augmentation pour les GRADUES DU 1ER CYCLE est de l'ordre de 15%; pour les GRADUEES, elle est de plus de 75%.

. Au deuxième cycle, le taux de chômage des HOMMES DOUBLE (2,8% à 5,5%) entre 1979 et 1980, celui des FEMMES TRIPLE (2,8% à 8,9%) pour la même période.

1.5 PLUS ON ÉTUDIE, MOINS ON CHÔME?

. En 1980, qu'on soit un HOMME DIPLOME OU NON, plus on étudie, moins on CHÔME, sauf que les taux sont stables entre le collégial professionnel et le 1er cycle universitaire.

. En 1980, si on est une FEMME DIPLOMEE, on chôme parfois DAVANTAGE. Ainsi, les diplômées du secteur général du niveau collégial chôment en proportion plus que celles du secondaire professionnel long; les graduées du 1er cycle universitaire chôment plus que celles du secteur professionnel du collégial et les diplômées des "cours supplémentaires" plus que celles du professionnel long, bien que cette dernière catégorie de diplômés(ées) soit un peu spéciale à cause de la diversité des origines scolaires des élèves qui y étudient.

. Comparées aux DIPLOMES du secondaire, les DIPLOMEES du secteur GENERAL du COLLEGIAL chôment plus que ceux des secteurs "général", "professionnel long" et "cours supplémentaires".

2. LES SALAIRES MOYENS POUR LES EMPLOIS À TEMPS PLEIN

- o Les femmes gagnent toujours un salaire inférieur à celui des hommes pour le même degré de scolarisation.
- o Tant chez les femmes que chez les hommes, le salaire suit d'assez près le niveau de scolarité.
- o Les NON-DIPLOMES MASCULINS de tous les secteurs des niveaux secondaire et collégial gagnent plus que les DIPLOMEES des secteurs correspondants.

2.1 AU SECONDAIRE

. Tous les salaires moyens des DIPLOMES MASCULINS ont augmenté entre 1979 et 1980 dans des proportions qui dépassent le coût de la vie (fixé à 12,5%). Les salaires des DIPLOMEES n'ont pas suivi la hausse du coût de la vie puisque l'augmentation maximale est de 11%. Celles du professionnel court ont même enregistré une baisse de 14%.

. Les salaires moyens des NON-DIPLOMEES n'ont augmenté que de 4% au plus, alors que ceux des NON-DIPLOMES dépassent le coût de la vie, à l'exception du professionnel court, où la hausse est de 7%.

. En 1980, les différences de salaire entre les garçons et les filles sont plus grandes qu'en 1979.

. L'écart minimal de salaire entre les deux sexes pour le niveau secondaire est de 26%. Au professionnel court, il est de 52%: 211 $ par semaine pour les hommes et 139 $ pour les femmes. Aux "cours supplémentaires", il est de 42%: 241 $ pour les garçons et 168 $ pour les filles.

. Le plus haut salaire moyen gagné par les femmes est de 174 $, par les hommes, il est de 241 $.

B- Salaires moyens hebdomadaires pour les emplois à temps plein

Niveau		SECONDAIRE												COLLÉGIAL						UNIVERSITÉ	
Secteur		Général			Professionnel court			Professionnel long			Cours supplémentaires			Général			Professionnel			1er cycle	2e cycle
		1979 $	1980 $	▲ (1)	1979 $	1980 $	▲	1979 $	1980 $	▲	1979 $	1980 $	▲	1979 $	1980 $	▲	1979 $	1980 $	▲	1980 $	1980 $
Diplômés (es)	H	182	215	18	183	211	15	188	219	16	201	241	20	206	243	18	242	289	19	406	538
	F	152	167	10	160	139	-14	157	174	11	160	168	5	175	205	17	199	250	26	346	473
	▲ (2)	20	29		14	52		20	26		26	42		12	14		21	19		17	14
Non-diplômés (es)	H	168	195	16	185	199	7	181	206	14	173	225	30	191	244	27	233	277	19		
	F	151	156	3	160	144	-10	156	162	4	176	---		158	198	20	169	203	20		
	▲	11	25		16	38		16	27		- 2			27	23		38	37			

1: écart procentuel entre le salaire de 1979 et celui de 1980 = $\frac{\text{salaire 1980 - salaire 1979}}{\text{salaire 1979}} \times 100$

2: écart procentuel entre le salaire des hommes et celui des femmes = $\frac{\text{salaire H - salaire F}}{\text{salaire F}} \times 100$

2.2 AU COLLÉGIAL

. Entre 1979 et 1980, tous les finissantes et finissantes du niveau ont connu des augmentations salariales moyennes supérieures au coût de la vie.

. Les différences salariales entre les hommes et les femmes tendent vers une légère diminution entre 1979 et 1980, à l'exception des graduées du secteur général dont la différence salariale avec les hommes s'accroît de 2%.

. En 1980, l'écart salarial entre les DIPLOMES et DIPLOMEES du secteur professionnel est de 19%; les hommes gagnent en moyenne 289 $ par semaine, les femmes 250 $. Cet écart est plus important que celui entre les DIPLOMES(ES) du secteur général (14%) où les hommes gagnent 243 $ en moyenne et les femmes 205 $.

2.3 À L'UNIVERSITÉ

. Les hommes gagnent plus que les femmes. L'écart salarial moyen est plus accentué entre les gradués(es) du 1er cycle (17,3%) qu'entre ceux et celles du 2e cycle (13,7%).

. Par exemple, les GRADUEES DU 1ER CYCLE en enseignement gagnent en moyenne 18 500 $, les GRADUES gagnent 22 700 $, pour une différence de 23%. En psychologie, le salaire moyen des hommes est de 19 800 $ alors que celui des femmes est de 14 600 $, pour un écart de 35%. Les GRADUEES DU 2E CYCLE en sciences de l'éducation gagnent 24 200 $, alors que les GRADUES ont un salaire moyen de 28 200 $, pour une différence salariale de 23%.

2.4 QUI S'INSTRUIT S'ENRICHIT?

Cet adage de la réforme de l'éducation des années '60 demeure vrai aujourd'hui en autant que l'on adopte une vision longitudinale et sexuée de la chose. En effet, en examinant la question par sexe, sans comparaison, les personnes diplômées du 2e cycle universitaire gagnent plus que celles du premier niveau de diplôme du cours secondaire. Cette progression salariale est également vérifiée chez les non-diplômés(ées). On note aussi que les différences salariales entre les niveaux sont plus grandes chez les femmes que chez les hommes: par exemple, les diplômées du 1er cycle universitaire gagnent un salaire 107% plus élevé qu'une diplômée du secteur général du secondaire. Chez les hommes, cette différence est de 89%. Dans cette perspective, l'instruction enrichit plus les femmes que les hommes.

Cependant, l'adage se vérifie moins bien lorsque l'on compare les salaires moyens des hommes et des femmes

en fonction du niveau de scolarité atteint. C'est ainsi que, pour un niveau donné, les femmes s'enrichissent moins que les hommes, puisque leurs salaires sont toujours inférieurs à ceux des hommes de mêmes catégories scolaires. Ce qui est plus frappant encore, c'est le fait que, pour toutes les catégories scolaires des niveaux secondaire et collégial, les NON-DIPLOMES masculins gagnent plus que les femmes DIPLOMEES de la catégorie correspondante et ce, en 1979 et en 1980.

3. LES SPÉCIALITÉS ET LES DISCIPLINES

La situation que nous avons décrite est générale et concerne l'ensemble des spécialités et disciplines. La partie suivante tente de mettre en évidence les spécialités qui permettent aux finissants et finissantes de s'intégrer le plus facilement au marché du travail. Pour les identifier, nous avons utilisé l'indice d'intégration au marché du travail qui rend compte de plusieurs facteurs d'emploi, dont ceux qui ont été analysés précédemment. L'indice 100 représente la moyenne pondérée de l'ensemble des facteurs retenus pour le niveau d'études considéré. Ainsi, un indice supérieur à 100 indique que les finissants(tes) de cette spécialité s'intègrent plus facilement que la moyenne au marché du travail.

3.1 AU SECONDAIRE

. Dans la Relance 1980, 97 spécialités ont un nombre suffisant de répondants masculins pour être représentatives. Chez les femmes, on dénombre 116 spécialités représentatives.

. 70% des spécialités (68) représentatives pour les finissants masculins présentent un indice supérieur à 100; 7.8% des spécialités représentatives pour les femmes ont un indice supérieur à 100, soit 9 spécialités sur 116.

. Dans plusieurs spécialités, particulièrement celles de la construction et de la mécanique, les femmes sont absentes, ce qui n'empêche pas la spécialité d'être représentative puisque, de toute manière, les filles ne s'y inscrivent pas. Elles sont absentes dans un peu plus de 40 spécialités.

. Les spécialités dont les FINISSANTS ont les meilleurs indices d'intégration au travail sont les suivantes, dans l'ordre:

Spécialités	Indices
matriceur	142
outilleur	136
outilleur-matriceur	135
mécanicien d'entretien I	134
machiniste général I	133
cuisine professionnelle	131
machiniste général II	129
pâtisserie	123
homme de service des machines de bureau	122
mécanicien de machines de bureau	122
mécanicien de machines fixes (vapeur)	121
mécanicien de véhicules commerciaux	120
classeur-mesureur	120
infirmiers-auxiliaires	121
machinerie lourde	119

. Les spécialités dont les FINISSANTES ont les meilleurs indices d'intégration au travail sont:

Spécialités	Indices
assistante dentaire	118
pâtisserie	113
photolitographie	111
dessinatrice en architecture et structure	106
secrétariat juridique	103
sténodactylo	102
dessin de mode	102
photocomposition	102
secrétaire de service	101

. La différence dans le niveau des cotes entre les filles et les garçons est frappante. Ainsi, la meilleure cote chez les FINISSANTES N'ATTEINT PAS la cote des 14 spécialités les plus avantageuses chez les hommes. Les femmes sont absentes dans 12 de ces spécialités.

. La plupart des spécialités identifiées à la main-d'oeuvre féminine n'obtiennent pas un indice supérieur à 100. Par exemple, aménagement d'intérieur (95), secrétaire médicale (99), réceptionniste-téléphoniste (95), opératice de perforatrice (77), confection textile (85), esthétique (92).

. Dans plusieurs spécialités où les répondants et répondantes sont en nombre suffisant, l'indice des filles est plus faible. Par exemple:

infirmiers(ères)-auxiliaires	120 (H)	94 (F)
commis de bureau	109 (H)	97 (F)
photographie	108 (H)	70 (F)
imprimerie en atelier autonome	106 (H)	89 (F)
cuisine professionnelle II	118 (H)	99 (F)

3.2 AU COLLÉGIAL

. 55 spécialités sont représentatives pour les FINISSANTS masculins; 42 le sont pour les FINISSANTES.

. Dans 39 spécialités, soit 70%, l'indice d'intégration au marché du travail des HOMMES est supérieur à 100, alors que, pour les FEMMES, seulement 7 spécialités, soit 17%, présentent cette caractéristique.

. Les spécialités les plus avantageuses pour les hommes sont les suivantes:

Spécialités	Indices
techniques de fabrication	151
technologie de systèmes	143
techniques policières	142
entretien d'aéronefs	139
éducation spécialisée	137
technique de fabrication mécanique	133
informatique	131
arts plastiques	128
avionique	128
technique dentaire	128
dessin de conception mécanique	128

. Les spécialités dont les FINISSANTES ont les meilleurs indices sont:

Spécialités	Indices
prothèses visuelles (progr. expérimental)	134
informatique	133
archives médicales	117
secrétariat	107
hygiène dentaire	105
assurances	104
documentation	103

. Comparativement au niveau secondaire, on note, au niveau collégial, une moins grande différence entre les indices des hommes et des femmes. Dans plusieurs spécialités, les femmes sont absentes; c'est le cas des "techniques physiques". Dans d'autres, l'indice d'intégration des femmes se situe en-deça de 100. Par exemple:

technique d'éducation spécialisée	137 (H)	84 (F)
arts plastiques	128 (H)	48 (F)
techniques de correctionnelles	112 (H)	44 (F)
hôtellerie	127 (H)	87 (F)

. Ces distinctions sont tout de même assez importantes et reflètent une situation que l'on retrouve fréquemment à ce niveau d'études.

3.3 À L'UNIVERSITÉ

. Pour ce niveau, l'indice d'intégration au marché du travail a été calculé différemment de celui des niveaux secondaire et collégial. Nous avons retenu les disciplines dont les finissants(es) obtiennent une cote numérique supérieure à 100, mais dont les taux de chômage sont inférieurs au taux moyen (cote alphanumérique A et B).

Au premier cycle

. Pour les hommes diplômés du 1er cycle, les plus fortes cotes d'emploi sont dans les disciplines suivantes:

médecine dentaire*
médecine*
médecine vétérinaire*
pharmacie
architecture
génie industriel
comptabilité*
orthopédie
informatique*
génie mécanique
géodésie (arpentage)
droit
administration des affaires
génie électronique*
génie civil*
génie géologique*
enseignement
mathématiques
physique*
technologie de l'ingénierie*
éducation physique
service social

---

*Aucune répondante

. Pour les FEMMES, les plus fortes cotes d'intégration au marché du travail sont dans les disciplines suivantes:

physiothérapie
pharmacie
ergothérapie
nursing
administration des affaires
orthopédie

Au second cycle

. Pour les HOMMES, les meilleures cotes d'intégration au marché du travail sont dans les familles de disciplines suivantes:

sciences de la santé (groupe médical et paramédical)
sciences de l'administration
sciences appliquées

Pour les FEMMES:

sciences de l'administration

. Les mêmes constatations s'imposent au niveau universitaire que pour les autres niveaux en ce qui concerne les cotes d'intégration au marché du travail, bien que les différences dans les coûts numériques soient moins grandes. Il faut toutefois reconnaître que, même au niveau universitaire, l'intégration des femmes au marché du travail s'avère plus difficile que pour les hommes, comme le témoignent les informations suivantes:

droit	A 108 (H)	E 103 (F)
éducation physique	B 101 (H)	H 104 (F)
enseignement	B 105 (H)	H 97 (F)
service social	B 100 (H)	C 93 (F)

CONCLUSION

La situation d'emploi des femmes apparaît sensiblement moins avantageuse que celle des hommes pour chacun des indicateurs retenus. Elles chôment davantage et gagnent moins. De plus, entre 1979 et 1980, on constate que les femmes connaissent des situations de travail plus difficiles que les hommes. Par exemple, elles connaissent des diminutions moins importantes de leurs taux de chômage, et des augmentations plus grandes dans les secteurs où il y a hausse; leurs salaires ont, dans l'ensemble, moins augmenté que ceux des hommes, enregistrant même des baisses au niveau secondaire.

Les spécialités où on note les meilleures cotes d'intégration au travail sont dominées par les hommes, car les femmes y sont, dans bien des cas, absentes. Même au niveau universitaire, les disciplines où les GRADUES obtiennent de très bonnes cotes sont plus nombreuses et variées que celles où les femmes d'intègrent bien au marché du travail. Tout se présente comme si les choix féminins allaient systématiquement vers les professions les moins avantageuses.

Enfin, à la lecture des divers tableaux, on ne peut qu'être frappé(e) par les distinctions importantes qui existent entre les hommes et les femmes, distinctions qui sont généralisées, qui se rattachent, dans plusieurs cas, au sexe plutôt qu'aux différents statuts considérés et qui placent toujours les femmes en situation d'infériorité par rapport aux hommes.

De plus, dans une situation économique qui tend à se détériorer, on peut prévoir un marché du travail de plus en plus difficile et sélectif. Compte tenu des tendances enregistrées, la

situation deviendra plus critique pour les femmes. En effet, en 1981 et 1982, la régression touche les secteurs publics et para-publics qui constituent des secteurs d'emploi privilégiés pour plusieurs professions à majorité féminine, comme les techniques médicales et infirmières, le secrétariat, l'enseignement, etc.

Finalement, on est en droit de se demander dans quelle mesure la situation d'emploi des femmes s'est améliorée dans le temps et en relation avec celle des hommes malgré une législation visant l'élimination de la discrimination basée sur le sexe. Car, à tout considérer, pour l'emploi, il vaut toujours mieux être un homme qu'une femme.